



BLAGUE ?

N°	Points examinés	Observations et commentaires	AVIS
2.4	<p><u>isolement entre logements et locaux d'activité</u> (LCR, commerces, bureaux.....).</p> <p>L'isolement D_{nTA} à obtenir est de 58 dB en réception dans les pièces principales et de 55 dB en réception dans les cuisines et salles d'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature et épaisseur des planchers • Nature et épaisseur des murs • Gaines techniques des logements superposés aux locaux d'activité. 		SO
3.	<p><u>AIRE D'ABSORPTION EQUIVALENTE DES CIRCULATIONS COMMUNES.</u></p> <p>L'aire d'absorption équivalente des revêtements absorbants disposés dans les circulations communes intérieures au bâtiment doit représenter au moins le quart de la surface au sol des circulations.</p> $A = \sum_i S_i \alpha_{wi} \geq \frac{S_{sol}}{4}$ <ul style="list-style-type: none"> • Surface du sol • Nature des revêtements absorbants → 	<p>Carrelage au RdC, sol plastique aux étages</p> <p>Sous couche résiliente « ASSOUR »</p>	<p>PM</p> <p>AF</p>
4.	<p><u>NIVEAU DE RECEPTION AUX BRUITS DE CHOCS.</u></p> <p>Le niveau de bruit L'_{nTW} en réception dans les pièces principales ne doit pas excéder 58 dB</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature et épaisseur des planchers • Revêtements de sols lorsqu'ils sont nécessaires à la diminution du niveau de réception aux bruits de chocs <ul style="list-style-type: none"> - pièces principales - pièces humides - dégagements • circulations communes 	<p>Ep. 20 cm mini</p> <p>Sols collés avec sous couche acoustique</p> <p>Sol collé carrelage avec sous couche acoustique en rez-de-jardin</p>	<p>AF</p> <p>AF</p> <p>AF</p>

Plus besoin de Faux Plafond dans les circulations de logements !!

Merci VERITAS !!!

(Yohan)